



## MOT DU SYNDIC

### L'information, une priorité.

En décembre dernier, vous avez découvert le 91<sup>e</sup> bulletin communal sous une version modernisée et enrichie. Le prochain numéro sortira en mai, soit deux fois par année. Dans l'intervalle, la Commune continue à informer la population via son site internet, l'application iGruyère et un bulletin express qui est distribué sous cette forme. Comme son nom l'indique, l'objectif du bulletin express est de transmettre régulièrement des informations officielles et sur la vie du village. Il paraîtra en fonction des besoins, mais au moins 3 à 4 fois par année. Ainsi, le Conseil communal espère que ces nouveaux canaux sauront attirer votre attention et surtout vous plairont. Vos remarques et autres propositions seront accueillies avec intérêt.

**Noam Rey, syndic**

## CHÈQUE FORMATION

### Service de l'orientation professionnelle et de la formation des adultes.

Chèque formation pour des cours en compétences de base.

Le canton de Fribourg compte environ 30 000 adultes ayant besoin d'un soutien dans le domaine des compétences de base

(lecture, écriture, mathématiques au quotidien et connaissances de base en numérique).

Ces adultes peuvent bénéficier d'un chèque formation de CHF 500.– par année civile.

### Renseignements:

Hotline gratuite 0800 47 47 47

<https://www.simplement-mieux.ch/fribourg>

## COACHS SCOLAIRES

La commune de Vuadens va mettre en place un service de coaching scolaire après les vacances de Pâques. Deux passages piétons seront ainsi surveillés, soit celui de la Laiterie et celui situé à la route des Colombettes, au croisement vers la route de l'église.

Identifiable par une casaque jaune, les coachs n'arrêtent pas le trafic mais se tiennent derrière les enfants et s'assurent qu'ils choisissent le bon moment pour traverser la chaussée. Un seul coach est présent au passage piétons dans le sens de la marche des élèves. Il assure ainsi leur sécurité et leur rappelle les règles essentielles et le comportement à adopter. Une formation de la police de l'éducation sera effectuée.

Pour mener à bien ce projet, **nous recherchons 4 personnes** :

L'horaire de travail ainsi que les jours seront répartis selon les disponibilités des personnes

retenues pour assurer ce service, qui sera en place durant la période scolaire. Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :

**Dominique Ropraz** 079 375 32 52

**Alexandra Clerc** 079 756 07 18

### Horaires de travail

Matin	7 h 30 – 8 h 00
-------	-----------------

Midi	11 h 30 – 11 h 55
------	-------------------

Après-midi sauf le mercredi	13 h 15 – 13 h 45
--------------------------------	-------------------

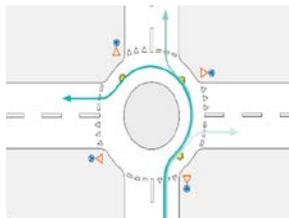
Soir	15 h 25 – 15 h 55
------	-------------------

**Intéressé(e)** : nous attendons avec plaisir un mail de motivation de votre part à l'adresse suivante : [commune@vuadens.ch](mailto:commune@vuadens.ch)

**Délai** : 15 mars 2023

**Le Conseil communal**

## RAPPEL DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE



À l'entrée du giratoire, à la route des Colombettes, un panneau « céder le passage » est en place, alors ralentissez et soyez prêts à freiner. En aucun cas accélérez et coupez le giratoire.

Respecter les limitations sur nos routes communales pour la sécurité de tous, surtout des enfants.

# EAU COMMUNALE



## Information aux consommateurs

Depuis le mois de septembre, notre réseau d'eau potable est en chloration continue. Cette mesure est imposée par le Service de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (SAAV) suite à la pollution de notre eau à cette période. Cette chloration pourra être arrêtée lorsque les causes seront définies et corrigées.

Actuellement la qualité de l'eau pompée au puits de la Moille correspond parfaitement aux normes en vigueur. Cependant l'étude hydrogéologique mandatée par la Commune et réalisée cet automne apporte les conclusions suivantes :

*«La présence d'un sous-sol hétérogène, de cours d'eau à proximité du puits, la récurrence d'évènements extrêmes liés au changement climatique et les activités autorisées dans les zones de protection ne permettent toutefois pas d'exclure tout risque de contamination de l'eau du puits.»*

*Afin de garantir la qualité microbiologique, l'installation d'un dispositif de traitement UV est par conséquent vivement recommandée. Extrait du rapport 22HS58 d'hydroSol Sàrl à Bulle »*

Suite à ces conclusions, le Conseil Communal a mandaté une entreprise spécialisée pour étudier et réaliser l'implantation de la filtration UV recommandée. La solution technique proposée est en cours de validation et ceci en collaboration avec le SAAV.

Nous sommes conscients que malgré les faibles doses de chlore utilisées, certains habitants ressentent la présence de celui-ci. Il s'avère que dans des secteurs du réseau nous nous trouvons en présence de concentrations de chlore. Plusieurs habitants nous ont déjà signalés cela et nous avons réagi par des purges des zones en question.

Vous pouvez informer en tout temps l'administration communale si votre eau à une odeur forte de chlore et ceci pendant plusieurs jours. Nous vous remercions pour votre compréhension.

## TRAVAUX COMMUNAUX EN COURS :

### La Pâla – Route cantonale :

Rénovation de la conduite d'eau potable entre la voie TPF et l'ancienne porcherie.  
Les travaux ont débuté fin janvier.  
Durée : de 1 à 2 mois en fonction de la météo.

### Bois-du-Pasquier – Chemin du Maupas :

Accès déchetterie, mise en séparatif, rénovation des conduites d'eau potable et des accès.  
Le début des travaux est prévu en semaine 9.  
Durée : entre 3 et 4 mois.

Les plans de ces travaux se trouvent sur le site de la commune, rubrique :  
Commune > Service technique > Projets en cours

## ADMINISTRATION COMMUNALE

Les bureaux seront fermés les jours suivants :

- > Jeudi 18 et vendredi  
19 mai 2023 (Ascension)
- > Lundi 29 mai 2023  
(Pentecôte)
- > Jeudi 8 et vendredi  
9 juin 2023 (Fête Dieu)

## OUVERTURE DU BUREAU COMMUNAL

### GUICHET ET TÉLÉPHONE

- |   |   |  |
|---|---|--|
| > Lundi<br><b>08H00 – 11H30</b><br><b>13H30 – 16H00</b> | > Mercredi<br><b>FERMÉ</b><br><b>13H30 – 16H00</b>      | > Vendredi<br><b>08H00 – 11H30</b><br><b>FERMÉ</b> |
| > Mardi<br><b>08H00 – 11H30</b><br><b>13H30 – 16H00</b> | > Jeudi<br><b>08H00 – 11H30</b><br><b>13H30 – 16H00</b> |  |

## NUMÉROS IMPORTANTS

- |   |   |   |
|---|---|---|
| > Secrétariat<br><b>026 913 20 40</b>         | > École primaire<br><b>026 913 90 98</b>          | > Feu, centrale d'alarme<br><b>118</b>  |
| > Caisse, impôts, AVS<br><b>026 913 20 41</b> | > Dir. de l'établissement<br><b>079 618 50 68</b> | > Police, appel d'urgence<br><b>117</b> |
| > Service technique<br><b>026 913 20 42</b>   | > Logopédie<br><b>026 552 56 00</b>               | > Ambulance officielle<br><b>144</b>    |
| > État civil<br><b>026 305 75 50</b>          | > Service social régional<br><b>026 919 63 63</b> |   |

## HORAIRES DE DÉCHETTERIE

### MARDI

- > 17h – 19h

### JEUDI

- > 17h – 19h

### SAMEDI

- > 9h – 11h  
15h – 17h